

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

المؤسسة العمومية للإذاعة المسموعة

Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore



Direction des Moyens Généraux

N°: 035/DMG/2026.



## Avis de consultation

### la sélection d'un prestataire d'expédition de courrier express

L'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore (EPRS) lance une consultation N° : 01/26 portant sur la sélection d'un prestataire d'expédition de courrier express pour un réseau de radios régionales implantées dans quarante-huit (48) wilayas d'Algérie.

**Les soumissionnaires désirant obtenir la lettre de consultation doivent se présenter à l'adresse suivante : 21, Boulevard des Martyrs – Alger, au 9<sup>ème</sup> étage, bureau de la Direction des Moyens Généraux (DMG).**

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours, à compter de la première date de publication de l'avis de consultation sur le site web de la Radio Algérienne (<https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations>).

Votre proposition devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**21, Boulevard des Martyrs - Alger, au 8<sup>ème</sup> étage, Bureau d'Ordre Général (B.O.G) - N° : 811 le : 28 JAN. 2026 avant 15h00.**

L'offre du soumissionnaire devra être insérée dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :

ETABLISSEMENT PUBLIC DE RADIODIFFUSION SONORE

Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres

Au 8<sup>ème</sup> étage Bureau d'Ordre Général (B.O.G) N° : 811, siège de la Radio Algérienne, 21 Boulevard des Martyrs - Alger

Consultation N° :01/26, ayant pour objet :

« Sélection d'un prestataire d'expédition de courrier express »

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

Cette enveloppe contiendra à l'intérieur trois (02) enveloppes séparées et cachetées «1» et «2»

La première enveloppe «1 » constituera l'offre technique et le dossier de candidature du soumissionnaire ;

La deuxième enveloppe «2» constituera l'offre financière du soumissionnaire.

NB : Dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée ou ne contenaient pas exclusivement les indications citées ci-dessus, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de la non-conformité de l'offre qui sera rejetée par la suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) à compter du dernier jour de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur des Moyens Généraux

